



JEUDI, 10 JUILLET 2010

Dignité humaine et migrations en Europe

Quelques défis et tentatives de réponse

L'expérience du *Jesuit Refugee Service*

Christophe Renders, sj, Directeur de JRS-Belgium

Introduction

❖ Le lieu d'où je parle :

- **Jesuit Refugee Service (JRS)** : ONG fondée par le P. Pedro Arrupe en 1980, présente dans plus de 50 pays.
www.jrs.net.
- **En Europe** : un bureau européen à Bruxelles et des équipes dans 14 pays ou régions : Allemagne, Belgique, France, Irlande, Italie, Malte, Maroc, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovénie, Suède, Ukraine, « Balkans occidentaux ».
www.jrseurope.org
- **En Belgique** : accompagnement et défense des demandeurs d'asile et migrants en détention.
www.jrsbelgium.org
- **Mission du JRS : Accompagner, servir, plaider la cause.**

❖ Contexte européen

- L'Europe reçoit seulement une partie des migrations internationales. Par exemple, en ce qui concerne les réfugiés, on estime généralement que 20% d'entre eux seulement sont accueillis dans les pays industrialisés.
- Depuis 1974, « fin » de l'immigration de travail. Deux canaux importants : le regroupement familial et l'asile. Augmentation de l'immigration irrégulière.
- Au niveau de l'Union Européenne : progression lente vers une politique commune d'asile et d'immigration. Domaine sensible car est en jeu la souveraineté des Etats.

❖ Quels sont les défis actuels et à venir et quelle réponse y apporter ?

- Flux mixtes : migrants économiques et réfugiés utilisent les mêmes routes
- La politique d'asile est de moins en moins guidée par la perspective des droits de l'homme (protection de personnes en danger) et toujours plus par des considérations de gestion des flux migratoires.
- Les migrations sont un défi majeur. Cette question est liée à d'autres débats importants pour l'Europe : développement économique, protection sociale, lutte contre la pauvreté, politique étrangère et de coopération au développement, cohésion sociale dans des sociétés multiculturelles, place de la religion dans la société.
- Ma présentation des enjeux en matière de migration en Europe ne saurait être exhaustive en raison de la complexité de cette question. Certains enjeux particuliers pourtant importants ne seront pas directement abordés : les causes des migrations

(par exemple, l'impact du changement climatique), le lien entre migrations et développement, le développement d'un système d'asile commun au niveau européen et de mécanismes de solidarité intra européens, les politiques de régularisation des sans-papiers, le trafic et la traite des êtres humains, la prise en charge des mineurs non accompagnés, l'ouverture de canaux d'immigration légale, les politiques d'intégration.

- Ma présentation abordera trois domaines particuliers révélateurs de la manière dont nos sociétés abordent aujourd'hui le phénomène migratoire. Ce sont trois situations que mon organisation, le JRS, connaît bien, car ce sont ses priorités d'action au niveau européen. Des situations où le respect de la dignité humaine est en jeu.

1. Accès au territoire de l'Union Européenne

❖ Situation

- L'histoire : le 6 mai 2009, les garde-côtes italiens refoulent vers la Libye 227 migrants, hommes et femmes, entassés dans un petit bateau et interceptés en mer.
- Tous les jours dans les ports et aéroports européens, des personnes sont refoulées.
- Le renforcement du contrôle des frontières extérieures, dans le cadre de la lutte contre l'immigration irrégulière est une des priorités de la politique européenne d'asile et d'immigration.
- Depuis 2005, FRONTEX (Agence européenne pour la gestion et la coopération opérationnelles aux frontières extérieures) mène des opérations de contrôle maritime et terrestre et des opérations de retour (vols organisés) communes à plusieurs Etats membres.
- Investissement important de l'Europe dans des instruments de contrôle de l'immigration à l'extérieur des frontières de l'Union (Ukraine, Libye, Maroc, Mauritanie) : construction de centres de détention, fourniture de technologie de pointe aux polices nationales, ...
- « Développement des capacités de protection » dans les régions d'origine des réfugiés et dans les pays de transit.

❖ Défis, enjeux

- Obstacles à l'introduction d'une demande de protection. « Flux mixtes » : parmi les migrants irréguliers, nombreux sont ceux qui fuient les persécutions ou la violence. (Par exemple à Malte, 65% des demandeurs d'asile reçoivent un statut de protection). De nombreuses personnes sont refoulées vers un pays où leurs droits fondamentaux sont en danger.
- Rejet de la responsabilité sur les Etats voisins, sans se soucier de savoir si ceux-ci respectent les droits de l'homme.
- Effet paradoxal : renforcement du trafic des êtres humains ; les migrants empruntent des routes toujours plus dangereuses.
- Criminalisation de l'aide humanitaire apportée aux migrants (Affaire des pêcheurs tunisiens de Lampedusa)

❖ Réponse du JRS

- Présence dans des pays de transit : au Maroc, en Ukraine, dans les Balkans. Assistance humanitaire et observation.
- Présence dans les lieux frontières (Malte, Italie) : faire entendre la voix des victimes de ces politiques d'externalisation. Un exemple : la brochure « Do they know ? » du JRS-Malte sur la condition des migrants en Libye : <http://www.jrsmalta.org/Do%20They%20Know.pdf>
- Plaidoyer « politique » : communiqués de presse pour mettre en lumière les violations du droit international, recommandations en vue des élections européennes ...

2. Détention des migrants

❖ Situation

- L'histoire : Abdul, jeune réfugié Afghan, intercepté en mer Egée, enfermé dans des conditions dégradantes en Grèce, demande l'asile en Belgique, détenu pour être renvoyé en Grèce.
- Détention des migrants pour les empêcher d'entrer (aéroports) ou pour les expulser vers leur pays d'origine.
- Généralisation et banalisation de la privation de liberté des migrants pour des raisons administratives. Dans certains pays (Malte par exemple), la détention est la règle et non l'exception.
- Fin 2008, adoption controversée de la directive « retour » (protection vague des droits des migrants, détention autorisée dans certains cas jusqu'à 18 mois, obligation de délivrer une « interdiction d'entrée »)
- Conditions de détention éprouvantes et parfois dégradantes.
- Usage excessif de la violence lors des expulsions, vols militaires ou charters.
- Détention en vue d'un transfert vers un autre pays européen en raison du Règlement Dublin II qui détermine quel Etat est responsable de l'examen d'une demande d'asile (souvent le pays par lequel le demandeur est entré – système Eurodac). Le fondement de ce règlement est l'hypothèse (erronée) que le système d'asile (conditions d'accueil, qualité de la procédure) est identique dans les différents pays de l'Union Européenne.

❖ Défis, enjeux

- Une politique et des pratiques qui créent beaucoup de souffrance et qui sont vécues comme injustes et arbitraires par ceux qui en sont l'objet.
- Politique symbole : criminalisation des migrants.
- La détention a un coût humain exorbitant, notamment pour la santé mentale.
- Manifestation d'une approche bureaucratique de l'asile et de la migration. Une approche plus humaine serait-elle moins « efficace » ?
- L'association du système de Dublin et de la détention a des effets pervers : peur de demander l'asile et préférence pour la clandestinité ; réfugiés en errance.

❖ Réponse du JRS

- Présence régulière et prolongée dans les centres de détention. Accompagnement juridique et social. Visites amicales, qui visent à les rétablir dans leur dignité : « Tu existes ! ».
- Dimension européenne de l'accompagnement. Par exemple, de Bruxelles à Bucarest.
- Informer les étrangers détenus pour leur rendre une certaine liberté de choix. Par exemple, des fiches d'informations par pays pour les personnes qui doivent être transférées dans le cadre du système de Dublin.
- Interventions auprès des autorités ; actions juridiques en collaboration avec les avocats, parfois devant des instances internationales comme la Cour Européenne des Droits de l'homme à Strasbourg.
- Lobbying politique : développement d'une position commune, travail de rapportage aux niveaux national et européen. Recommandations. Exemple, le travail sur la détention des enfants en Belgique.
- Informer l'opinion publique : www.detention-in-europe.org. Actions de sensibilisation et campagnes.
- Travail de recherche et analyse. Par exemple, le projet DEVAS sur les facteurs qui augmentent la vulnérabilité des personnes détenues.
- <http://www.jrseurope.org/DEVAS/intro.htm>
- En coalition avec d'autres ONG. <http://idcoalition.org>

3. « Destitution » : une dynamique d'exclusion sociale liée au statut migratoire

❖ Situation

- L'histoire : Adam, fuit l'Ethiopie et arrive à Londres en 2005. Sa demande d'asile est rejetée, mais il ne peut retourner car il est menacé dans son pays. Il vit dans la rue, sa santé se dégrade et dépend entièrement de l'assistance d'associations.
- Migrants en séjour irrégulier ou avec un statut de séjour précaire (demandeur d'asile, statut humanitaire, statut de « toléré ») mais qui ne peuvent rentrer dans leur pays : insécurité, plus de famille, problèmes de santé, impossibilité de se procurer des documents de voyage, ...
- La perte du droit de séjour ou la précarité du droit au séjour entraîne la perte de toute aide sociale : logement, aide financière ou aide alimentaire, pas de droit au travail, accès aux soins de santé limité ou très bureaucratique.
- Une « descente aux enfers » ; la spirale négative de l'exclusion : absence de résidence officielle, dépendance de la charité et des réseaux, perte d'autonomie, problèmes de santé, impossibilité de travailler, dépression, solitude ...

❖ Défis, enjeux

- Politique migratoire basée sur un « mythe » : toute personne qui n'a pas un statut de séjour, peut et doit être renvoyée.
- Vide juridique : des personnes qui n'existent (presque) pas aux yeux des autorités.
- Vide existentiel : pas de perspectives d'avenir, vie d'angoisse et de peur.
- Augmentation du nombre de personnes en situation d'exclusion dans les grandes villes.

❖ Réponse du JRS

- Divers types d'accompagnement : assistance pour certains besoins de base (paquets alimentaires ou hygiéniques, hébergement dans certains cas), lieux d'accueil de jour et d'écoute, conseil juridique, aide psychologique.
- Projet ANDES (Advocacy Network on Destitution) : création d'une coalition européenne sur la « destitution » incluant des acteurs de la société civile engagés dans le domaine de la santé et de l'exclusion sociale. Le but est d'obtenir un changement de politique afin que l'accès aux soins de santé, au logement, au travail soit facilité pour les migrants en séjour irrégulier et les demandeurs d'asile déboutés.
http://www.jrseurope.org/EPIM/EPIM_09/intro_andes_09.htm
- Rapport "Living in a limbo. Forced Migrants destitution in Europe" couvrant la situation dans 10 pays, avec une position politique et des recommandations.
<http://www.jrseurope.org/publications/JRS%20Europe%20Living%20in%20Limbo%20-18-18h.pdf>
- Une approche basée sur la dignité humaine de toute personne et les droits fondamentaux qui y sont liés, indépendamment du statut de séjour.

Conclusions

1. **Les pieds et la tête pour donner de la voix** : la connaissance directe des situations donne une approche incarnée des situations, permet d'écouter les premiers intéressés, et cette connexion directe donne du poids à notre plaidoyer. Mais aussi importance de la réflexion, de l'analyse.

-
2. **Questions extrêmement complexes. Tensions au cœur de la question des migrations :**
 - macro / micro (politiques globales / décisions individuelles)
 - idéal de protection, droits de l'homme / gestion des flux, approche utilitariste
 - planifié - définir / spontané – encadrer

 3. **Le migrant est avant tout une personne : le critère de la dignité humaine** est primordial tant pour l'accompagnement « sur le terrain », que pour le travail de plaidoyer politique.

 4. **Une école de l'humble résistance** : nous sommes confrontés à des situations qui exigent une remise en question permanente, auxquelles souvent on ne peut apporter des solutions « prêtes à porter ». Cette complexité ne doit pas nous empêcher de dire clairement NON quand la dignité humaine est menacée.
